

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 19 DECEMBRE 2019 A 18H30

Présents à la séance : 21

L' An Deux Mil Dix Neuf, le 19 DECEMBRE A 18H30

Extrait affiché le :
20 décembre 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjointe et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme Piant Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absentes :

Mme VINCENT Marie
Mme PANO-WENTZEL Marylène

Objet : Avenant à la Convention pour la Protection et la Gestion de l'ENS de la Vallée de la Plaine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 111/2019

Mme GEROME Line	à	M. CHMIDLIN Stéphane
Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme FLICKER Gisèle	à	Mme MICHEL Irène
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
Mme DUPONT Virginie	à	M. Le Maire
M. DEMENGE Abel	à	M. SALTZMANN Michel

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint délégué, informe le Conseil Municipal des modifications à apporter à la Convention signée le 22 décembre 2015 pour la Protection et la Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la Vallée de la Plaine – Zone humide de Raon l'Étape suite à cession partielle, acquisition et rétrocession de parcelles.

Après en avoir délibéré,

C'est unanimement que le Conseil Municipal, présent et représenté, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant joint à la délibération.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,